



L'Empreinte de l'Ours

S'Baere Blättel

Bulletin Municipal de la Commune de Baerenthal

Mairie de BAERENTHAL 1, rue Printemps d'Alsace 57230 BAERENTHAL

☎ 03.87.06.62.30

mail : mairie@baerenthal.eu site internet : www.baerenthal.eu

Responsable de la publication : Christian Cropsal 1^{er} Adjoint en charge de la communication
Comité de rédaction : S. Weil, A. Kessler, A. Nirrengarten, J. Charpentier, M. Zugmeyer et P. Brunner

Décembre 2025

Horaires d'ouverture :

MAIRIE

Mardi et vendredi de 14 h à 18 h
Mercredi de 8 h à 12 h
ou sur rendez-vous

Le Maire reçoit en Mairie sur RDV
les vendredis de 17 h à 19 h

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

☎ 03 87 06 26 48
biblio@baerenthal.eu
Mardi de 16 h 30 h à 18 h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

☎ 03 87 96 50 41
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h à 11 h 30
Mercredi de 14 h à 16 h 30

FRANCE SERVICES À BITCHE

☎ 03 87 27 32 06

POMPIERS : 18

POLICE : 17

Centre de régulation médicale
Médigarde **0 820 33 20 20**

**Appeler le 15
en cas d'urgence**

Pharmacies de garde :

Composer le 3237 pour connaître
la pharmacie de garde

Médecin :

Jean-Luc GORALSKY
☎ 03 72 29 95 73

Cabinet d'infirmières :

Cécile FERSTLER

☎ 03 87 96 17 23

Cabinet de kinésithérapie :

Jennifer SCHMITT

☎ 03 72 29 98 05

AMAPA :

L'antenne du Pays de Bitche est installée à
Sarreguemines :

☎ 03 87 95 71 72

CLIC :

Antenne de Bitche :
☎ 03 87 78 06 99

Le recensement de la population, c'est pour bientôt

Début 2026, Baerenthal réalisera le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du

15 janvier 2026 et jusqu'au 14 février 2026.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune.

Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site je-recensement-et-moi.fr.

Offre d'emploi

En séance du 25 novembre 2025, le Conseil Municipal a créé un poste d'adjoint administratif à temps non complet 15h / semaine, pour assurer les fonctions d'agent d'accueil de l'Agence Postale Communale.

Ce poste est à pourvoir au 1er février 2026.

Renseignements en mairie (Tél. 03 87 06 62 30).

Les personnes intéressées par cet emploi peuvent adresser leur candidature à :

M. le Maire de Baerenthal, 1 rue Printemps d'Alsace 57230 BAERENTHAL
ou par courriel à mairie@baerenthal.eu



Décisions du Conseil Municipal – Séance du 25 novembre 2025

Le procès-verbal de la séance du 02/09/2025 a été adopté à l'unanimité.

DECISIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25/11/2025 :

A – AFFAIRES FINANCIERES DIVERSES

- Le conseil municipal a décidé d'allouer une subvention d'un montant de 799,71 € à l'amicale des sapeurs-pompiers de Philippsbourg-Baerenthal. Cette subvention est destinée à couvrir les frais d'assurance des membres de l'amicale originaires de Baerenthal.
- Il a été également décidé de mettre en place une participation financière pour enlèvement de nids de frelons asiatiques par des particuliers. Cette subvention sera versée selon les modalités suivantes : information préalable de la commune sur la présence d'un nid sur un terrain privé situé sur le territoire communal, présentation d'une facture attestant de la destruction d'un nid de frelons asiatiques établie par un professionnel agréé au nom du propriétaire ou ayant-droit privé, fourniture d'un RIB.

B – AFFAIRES FONCIERES

- Il a été décidé de déposer un certificat d'urbanisme opérationnel pour connaître la constructibilité d'un terrain communal situé au Buchthal.
- Pour faire suite à la demande du Centre de Jeunesse de la Ville de Karlsruhe qui souhaite acquérir des terrains communaux enclavés dans leur emprise foncière, il a été décidé de procéder à un échange de parcelles avec cette structure.
- Pour faire suite à la demande d'un particulier souhaitant utiliser un terrain communal se situant au lieudit Reppertshald, le conseil municipal a validé la mise en place d'une convention d'occupation précaire et révocable avec cette personne.
- Le lancement d'une procédure de biens sans maître a été acté pour 8 terrains se situant sur le ban communal et dont les propriétaires sont décédés depuis plus de 30 ans.
- Le conseil municipal a également validé le principe de la vente d'une partie de parcelle communale dans la rue de la Fontaine utilisée depuis plus de 40 ans comme accès à une propriété privée. Un arpantage sera réalisé et le point sera validé lors d'un prochain conseil municipal. Cette cession représente une régularisation foncière d'une situation existante depuis de nombreuses années.

C – AFFAIRES D'ADMINISTRATION GENERALE

- L'assemblée a validé la signature d'une nouvelle convention territoriale globale avec la Caisse d'Allocations Familiales de Moselle. Cette convention a pour objet de permettre une participation financière de la CAF de la Moselle dans le cadre de l'organisation de l'accueil périscolaire et des accueils de loisirs sans hébergement (centres aérés).
- Un avis favorable a été donné sur une procédure d'obtention du statut d'Etablissement Public Territorial de Bassin engagée par le SDEA dont la Commune est membre.

D – AFFAIRES DE PERSONNEL

- Le conseil municipal a décidé de créer un poste d'adjoint administratif à temps non complet (15h/semaine) pour permettre le recrutement d'un agent d'accueil de l'agence postale communale à compter du 1^{er} février 2026.
- Il a été décidé de créer 2 postes d'agent recenseur pour mener à bien les opérations de recensement de la population qui se dérouleront du 15 janvier 2026 au 14 février 2026.

**La commune recherche encore une personne (homme ou femme) pour réaliser le recensement de la population qui se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026.
Renseignements en mairie.**

La Commune remercie chaleureusement M. et Mme Roger Weimer qui ont offert le sapin de Noël qui a été installé devant la mairie.

Collecte multiflux

La collecte du jeudi 25 décembre (poubelle à couvercle bordeaux) **est avancée au mercredi 24 décembre.**

Celle du jeudi 1er janvier 2026 (poubelle jaune) **est reportée au vendredi 2 janvier.**

Inscription sur la liste électorale

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire **au plus tard le 6 février 2026.**

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une de ces situations : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française ou droit de vote récemment recouvré.

L'inscription peut se faire en ligne sur Service Public ou en mairie.

Repas des seniors de la commune

La traditionnelle rencontre des seniors se déroulera le **samedi 17 janvier 2026** au **Centre de Jeunesse de Baerenthal.**

Les invitations seront distribuées avec le bulletin municipal du mois de janvier, entre le 20 et le 24 décembre.

Les personnes qui n'auraient pas reçu l'invitation sont priées de se manifester en mairie.

Cette rencontre est proposée à toutes les personnes de 65 ans et plus dûment déclarées en mairie.

Fermetures pour les fêtes de fin d'année

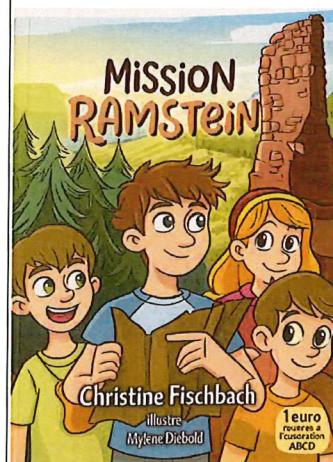
La mairie et l'Agence Postale seront fermées les mercredis 24 et 31 décembre 2025.

En cas d'urgence, s'adresser à M. le Maire au 06 86 55 96 41

La bibliothèque municipale sera fermée à compter du 20 décembre 2025. Réouverture le 6 janvier 2026.

Offrez ou offrez vous deux nouveaux ouvrages destinés aux jeunes enfants et aux adolescents tout en soutenant les associations locales au travers d'ABCD

« Gasparino, détective privé, les brigands du château du Ramstein » embarquera les petits dans une aventure pleine de mystère, de magie et d'amitié. 14,50 €



« Mission Ramstein » emmènera les plus grands dans une aventure palpitante autour d'une chasse au trésor. 12 €

Ouvrages disponibles en mairie de Baerenthal. 1€ par ouvrage sera reversé à ABCD.



Le Cercle d'Histoire de Baerenthal vous propose son premier numéro du Cahier d'histoire de Baerenthal.

Comptant 84 pages A4 et entièrement bilingue, cette revue présente - mais pas uniquement - divers articles portant sur la Seconde Guerre mondiale.

Il est possible de l'acquérir (8 €) au foyer, à l'issue de la conférence du 10 décembre, ou bien auprès du président Olivier Jarry, 3 rue Printemps d'Alsace à Baerenthal, cercle.histoire.baerenthal@gmail.com

CAHIER D'HISTOIRE DE BAERENTHAL

BAERENTHALER GESCHICHTSBLÄTTER



Nos joies et nos peines

Félicitations à :

Mme **Marguerite Boillod** qui fêtera ses 90 ans le 8 décembre
Mme **Marie-Thérèse Roth** née Bergantz qui fêtera ses 81 ans le 15 décembre
M. Raymond Stutzmann qui fêtera ses 86 ans le 19 décembre
Mme **Yvonne Gehrhardt** née Metz qui fêtera ses 97 ans le 24 décembre
M. Gaston Honnert qui fêtera ses 85 ans le 29 décembre

Nos condoléances aux familles de :

Mme **Elise Frankhauser** née Munsch, décédée le 15 novembre, à l'âge de 89 ans
Mme **Elsa Fischbach** née Lieber, décédée le 23 novembre, à l'âge de 93 ans

La famille de Mme Jeanne Muller remercie toutes les personnes qui se sont associées à son deuil

Bloc notes

Mercredi 3 décembre : Veillée de Noël, au Centre de Jeunesse de Baerenthal, de 18 h à 21 h.

Samedi 6 et dimanche 7 décembre : Vente des cartes de membres par les Sports Réunis de Baerenthal (football).

Mercredi 10 décembre : Conférence de Claude Jost sur l'épopée Zeppelin en Alsace du Nord proposée par le Cercle d'Histoire de Baerenthal. Au foyer René Schmitt à 19 h 30.

Dimanche 14 décembre : Speckfecht de Noël organisé par les SRB. Départ à 8 h 30 au stade Neufeld.

Dans le cadre des instants magiques en bibliothèques, la bibliothèque de Baerenthal proposera :

Samedi 6 décembre à partir de 10 h : théâtre d'improvisation - Ferry Paint (offert par le Département de la Moselle).

Ecriture de petits sketchs sur le thème de Noël et restitution en fin d'atelier. Travail d'improvisation et de prise de parole en public.

Tout public dès 7 ans / 2h30 / à la bibliothèque / sur inscription auprès de Julie Charpentier.

Vendredi 12 décembre à partir de 17 h : jeux de société pour petits gourmands. Venez jouer à des jeux de société à partir de 17 h autour de quelques bredeles et d'un bon chocolat chaud.

Tout public dès 3 ans / 2h15 / à la bibliothèque / sur inscription auprès de Julie Charpentier.



Organisé par le conseil municipal des jeunes.
Inscription en mairie ou auprès de Mme Charpentier.
Les maisons les mieux décorées seront récompensées.

CHASSE

Calendrier des battues Mois de décembre 2025

Hanau1_01 : 14 et 27 décembre

Hanau1_02 : 6 - 7 - 20 et 21 décembre

Hanau2_07 : 15 et 27 décembre

Hanau2_11 : 14 et 27 décembre

Hanau2_12 : 14 décembre

Mouterho_12 : 6 - 7 - 20 - 21 et 26 décembre

Toutes les dates sont disponibles sur :

<https://www.onf.fr/chasse/les-calendriers-de-chasse-en-foret-domaniale>

